

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DES ÉTUDES ET DES PRÉVISIONS FINANCIÈRES



DEPF Etudes

Le secteur agricole marocain : Tendances structurelles, enjeux et perspectives de développement



depf.finances.gov.ma

Juillet 2019

Equipe de travail :

Aziz LOUALI

TABLE DES MATIERES

PRÉAMBULE	5
1. TENDANCES STRUCTURELLES DE L'AGRICULTURE MAROCAINE	7
1.1. EVOLUTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE MAROCAINE	7
1.2. DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT AGRICOLE PUBLIC ET PRIVÉ	10
1.3. PERFORMANCES ENCOURAGEANTES DU SECTEUR AGRICOLE.....	11
1.4. MUTATION STRUCTURELLE DE LA CROISSANCE AGRICOLE	12
1.5. EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ DU SECTEUR AGRICOLE	15
1.6. DYNAMIQUE TERRITORIALE DU SECTEUR AGRICOLE	17
2. DÉFIS ET ENJEUX MAJEURS DE L'AGRICULTURE MAROCAINE	18
2.1. DÉFI DE LA GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS UN CONTEXTE DE RECRUESCENCE DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	18
2.2. DÉFI DE L'INTÉGRATION INTERSECTORIELLE ET DE LA VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA PRODUCTION AGRICOLE	19
2.3. DÉFI DE L'ÉQUILIBRE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AGROALIMENTAIRES	21
2.4. DÉFI DE L'ADAPTATION À LA RECONFIGURATION DES MARCHÉS AGROALIMENTAIRES MONDIAUX.....	22
2.5. ENJEUX DE L'INCLUSIVITÉ DE LA POLITIQUE AGRICOLE.....	24
2.6. ENJEUX DE LA NUMÉRISATION DE L'AGRICULTURE	24
3. QUELS LEVIERS STRATÉGIQUES POUR CONSOLIDER LES BASES D'UNE AGRICULTURE PERFORMANTE, DURABLE ET INCLUSIVE ?.....	25
ANNEXES	29

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la Direction des Études et des Prévisions Financières et ne reflète pas nécessairement la position du Ministère de l'Économie et des Finances.

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Synoptique de l'évolution des politiques et stratégies agricoles depuis l'indépendance	8
Figure 2 : Evolution de l'investissement agricole public global et de sa structure entre 2008 et 2017	10
Figure 3 : Structure des subventions du FDA à l'investissement privé sur la période 2008-2017	11
Figure 5 : TCAM des productions agricoles (2008-2018) en %	11
Figure 4 : Evolution de l'investissement public et privé sur la période 2008-2017	11
Figure 6 : TCAM des exportations agroalimentaires (2008-2018) en %	11
Figure 7 : Evolution des taux de croissance moyens de la VAA, VANA et du PIB (1998-2018)	12
Figure 8 : Structure de la VAA sur la période 2008-2018 (en %)	12
Figure 9 : Evolution des parts des principales filières dans la VAA sur la période 2008-2018 (en %)	12
Figure 10 : Evolution du taux de croissance du PIBA et du PIB (1998-2018)	13
Figure 11 : Variation annuelle de la production céréalière et de la VAA en 1995 et en 2016 (deux années de forte sécheresse) en %	13
Figure 12 : Contributions des principales filières à la croissance agricole pour les années 2016 (année sèche) et 2017 (année pluvieuse) en points de croissance	14
Figure 13 : Structure de la SAU totale par principale culture	14
Figure 14 : Structure de l'emploi en milieu rural par secteur d'activité (en %)	15
Figure 15 : Evolution de l'emploi agricole pour un panel de pays sur la période 2000-2016 (en milliers)	16
Figure 16 : Evolution de la part de l'emploi agricole dans l'emploi total dans un panel de pays sur la période 2000-2016 (en %)	16
Figure 17 : Intensité capitaliste d'un panel de pays (en milliers de dollars PPA par emploi agricole)	16
Figure 18 : Productivité de l'emploi agricole (VAA par emploi) d'un panel de pays (en milliers de dollars PPA)	17
Figure 19 : Dynamique de la VAA par région sur la période 2001-2016	17
Figure 20 : Part de la VAA dans le PIB régional	17
Figure 21 : Evolution des apports en eau par décennie sur la période 1950-2010 (milliards de m ³)	18
Figure 22 : Evolution de la dotation en eau en m ³ par habitant sur la période 1950-2010	18
Figure 23 : Evolution des superficies sous irrigation localisée (milliers d'hectares)	19
Figure 24 : Part des superficies sous irrigation localisée dans la superficie irriguée totale	19
Figure 25 : Evolution de de l'impact en amont du secteur agricole	19
Figure 26 : Evolution de l'impact en aval du secteur agricole	20
Figure 27 : Evolution du linkage total en amont de la branche IA et des importations agroalimentaires (milliards de dirhams, axe de gauche)	20
Figure 28 : Rapport entre la VA de l'industrie agroalimentaire et la VA agricole (moyenne 2008-2014)	21
Figure 29 : Evolution des échanges extérieurs agroalimentaires marocains	21
Figure 30 : Valeurs moyennes des composantes du déficit agroalimentaire du Maroc sur les deux périodes 2000-2007 et 2008-2018 (millions de dirhams)	22
Figure 31 : Parts de marché des exportations agroalimentaires phares du Maroc en Afrique en comparaison avec celles des leaders sur ce marché (moyenne sur la période 2007-2015, en %)	23
Figure 32 : Evolution de l'avantage comparatif révélé des tomates d'un panel de pays sur la période 2000-2016	23
Figure 33 : Evolution de l'avantage comparatif révélé des oranges d'un panel de pays sur la période 2000-2016	23
Figure 34 : Evolution de l'avantage comparatif révélé de l'huile d'olive d'un panel de pays sur la période 2000-2016	24
Figure 35 : Evolution de l'avantage comparatif révélé des conserves d'olives d'un panel de pays sur la période 2000-2016	24
Figure 36 : Schéma d'ensemble des technologies numériques en agriculture	25

Préambule

Depuis son Indépendance, le Maroc a placé le secteur de l'agriculture au centre de ses choix de développement eu égard aux enjeux importants que soulève ce secteur sur le plan économique, social et territorial. Ce secteur s'est démarqué au fil des décennies par ses effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie nationale à travers ses performances propres et ses interactions avec les autres secteurs économiques. C'est ce dont témoigne, plus particulièrement, son poids dans le PIB (autour de 12%) et son statut de pourvoyeur d'emplois pour une frange importante de la population (près de 38% de la population active occupée) sans omettre le rôle central du secteur dans certaines régions du Royaume.

Pour consolider la vocation stratégique de ce secteur, un tournant majeur a été opéré en 2008 avec le lancement du Plan Maroc Vert (PMV) qui a insufflé une nouvelle dynamique au secteur agricole. Moyennant une mobilisation soutenue de l'investissement, aussi bien public que privé, le secteur agricole a connu au cours de cette dernière décennie une évolution structurelle majeure marquée par le renforcement du poids des filières agricoles à fortes productivité et valeur ajoutée (arboriculture et élevage en particulier) et par l'amélioration sensible de sa résilience au regard des aléas climatiques.

L'arrivée à échéance du PMV en 2020 soulève la question de la consolidation des acquis jusque-là enregistrés par le secteur agricole et celle du relèvement de quelques défis structurels, endogènes et exogènes, auxquels le secteur demeure confronté. Il s'agit, en l'occurrence, de l'intégration intersectorielle du secteur, notamment avec son aval agroindustriel, de la mobilisation et de l'usage efficient des ressources hydriques, du renforcement de la compétitivité des produits agroalimentaires sur le marché mondial et leur repositionnement sur des marchés à fort potentiel ainsi que la consolidation de la vocation inclusive de l'agriculture marocaine en l'inscrivant dans une logique d'écosystème intégré au niveau rural.

De par l'intérêt qu'elle porte à l'analyse des politiques publiques et des stratégies sectorielles, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) a jugé opportun de mener une étude approfondie sur le secteur agricole. Cette étude, qui se veut une contribution à la réflexion, en cours, au sujet de la conception d'une nouvelle vision agricole, est structurée autour de deux axes interdépendants. Le premier axe examine les performances du secteur agricole à l'aune des efforts déployés en la matière par les pouvoirs publics. Le second axe traite des défis structurels que le secteur agricole se doit de relever et énumère quelques leviers stratégiques de nature à lui permettre d'asseoir sa trajectoire de développement sur des bases solides, inclusives et durables.

1. TENDANCES STRUCTURELLES DE L'AGRICULTURE MAROCAINE

1.1. EVOLUTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE MAROCAINE

L'agriculture revêt une importance économique et sociale indéniable au Maroc, avec une part autour de 38% dans l'emploi total au niveau national et environ 74% en milieu rural. Cette activité contribue, par ailleurs, pour près de 13% du PIB, sachant que cette contribution est variable selon les territoires. Pour certaines régions, le secteur agricole représente une part prépondérante de l'activité économique.

La place de choix du secteur agricole a été le fruit des différentes politiques agricoles déployées par le Maroc depuis son Indépendance (cf. synoptique ci-après). Ainsi, jusqu'à la fin des années 2000, tout en opérant un passage d'une politique interventionniste de l'Etat dans le secteur (soutien des prix à la production de produits stratégiques dans le cadre de sa politique d'autosuffisance, soutien des productions de substitution aux importations...) vers une politique plus libérale (libéralisation des assolements, remplacement du soutien aux prix à la production par un soutien à l'investissement agricole), des actions stratégiques de grande envergure ont été engagées à l'instar de la politique des barrages, la mise en place d'infrastructures hydro-agricoles, le renforcement de la production végétale et animale ainsi que l'encadrement des agriculteurs.

Ces efforts ont permis au secteur d'enregistrer plusieurs acquis dont en particulier l'édification d'infrastructure hydro-agricole, la diversification de la production végétale et animale, la capitalisation d'un savoir-faire ancestral reconnu (pratiques culturales et d'irrigation...) ainsi que le développement d'avantages comparatifs avérés, notamment dans la filière des fruits et légumes.

Néanmoins, certaines contraintes subsistaient et entravaient l'efficacité du modèle de développement agricole marocain. Ces contraintes portaient, notamment, sur un déficit de gouvernance (inefficacité des interventions publiques avec une faiblesse institutionnelle à l'échelle territoriale, faiblesses en termes de partenariat public-privé et d'organisation professionnelle, centralisation accrue au détriment de la territorialisation de l'action publique...), un traitement inadapté de la problématique foncière entravant l'essor de l'investissement agricole (sachant que les petits exploitants représentent 70% des exploitations), un capital humain insuffisamment préparé pour contribuer à la modernisation du secteur (taux d'analphabétisme élevé, faible adoption des technologies), une gestion de la ressource hydrique insuffisamment rationalisée (faible efficacité de l'irrigation à la parcelle dominée par les systèmes gravitaires), ainsi que la faible organisation de certaines filières.

Figure 1 : Synoptique de l'évolution des politiques et stratégies agricoles depuis l'indépendance



Prenant acte des atouts et des insuffisances de son secteur agricole, le Maroc a mis en place en 2008 une nouvelle stratégie de développement agricole, le Plan Maroc Vert (PMV). Ce plan, qui se veut une vision holistique et de long terme pour la transformation du secteur, vise à apporter un changement de paradigme par rapport aux stratégies passées avec comme ambition de faire de l'agriculture un véritable moteur de la croissance économique et un vecteur de la cohésion sociale au niveau national et territorial. Pour ce faire, plusieurs leviers structurels ont été déployés dont il convient de citer notamment :

➤ Investissement productif agricole : levier stratégique du PMV

Pour répondre aux enjeux stratégiques du secteur agricole, la vision du PMV ambitionne le recentrage de la croissance du secteur autour de filières compétitives, tout en garantissant un accompagnement solidaire

au profit des autres filières. Ces deux options majeures constituent les deux piliers de cette stratégie dont le premier pilier porte sur le développement de filières à fortes valeurs ajoutées/productivités (agrumes, olives, maraîchages, horticulture, aviculture et viande bovine) et ce, selon une approche transactionnelle autour de 700 à 900 projets concrets d'agrégation. La mise en œuvre de ces projets a engendré le déploiement d'un effort d'investissement conséquent par les pouvoirs publics permettant une impulsion durable des investissements privés agricoles. De ce fait, une enveloppe budgétaire de près de 115 milliards de dirhams a été envisagée à l'horizon 2020.

⇒ Vision inclusive de la politique agricole

Dans le but de garantir un développement agricole bénéficiant à l'ensemble des composantes du secteur agricole, le PMV a opté pour un ciblage bien défini de ses actions. Ainsi, à côté des actions stratégiques ciblant l'agriculture productiviste dans le cadre du pilier I, une attention particulière a été accordée à la petite agriculture avec des actions de développement adaptées et intégrées dans le cadre du pilier II. Ce pilier a pour objectif de développer une approche ayant pour vocation la lutte contre la pauvreté au travers de l'amélioration des revenus des petits exploitants agricoles, notamment dans les zones fragiles (au niveau des zones de bour défavorable notamment). Ce pilier porte, également, sur la mise en œuvre de 300 à 400 projets dans le cadre de plans régionaux englobant des projets de reconversion (des cultures céréalières, principalement, en olivier et amandier), des projets d'intensification (élevage bovin et ovin), ainsi que des projets de diversification (aviculture et tournesol).

⇒ Agrégation : réponse structurelle à la problématique foncière

Pour remédier à la problématique du morcellement du foncier agricole et ses effets négatifs, notamment sur l'investissement productif à long terme au niveau des petites exploitations, le PMV a privilégié une approche axée sur l'agrégation. Cette approche a pour but de regrouper les agriculteurs afin de réaliser des projets couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur agroalimentaire (de la production à la commercialisation des produits agricoles, en passant par leur valorisation). Le principe de base de cette approche réside dans la mutualisation des efforts et des moyens entre l'agrégateur¹ et l'agrégé² selon un partenariat gagnant-gagnant entre l'amont productif et l'aval industriel.

A travers ce partenariat, les petits producteurs peuvent être organisés et encadrés tout en bénéficiant d'un accès sécurisé au financement et aux technologies agricoles. Cette approche permet aux agrégateurs, à travers une contractualisation de leur partenariat avec les agrégés, la sécurisation d'un approvisionnement régulier d'une quantité suffisante de produits agricoles de meilleure qualité. A ce titre, les dispositions de l'agrégation apportées par la loi 04-12 approuvée en 2015, ont porté sur l'élargissement de la palette de filières agricoles éligibles à l'agrégation, la révision des règles d'éligibilité des petits agriculteurs pour l'approbation des projets d'agrégation agricole, la territorialisation ainsi que la simplification du processus d'approbation de ces projets.

⇒ Ajustement institutionnel de l'intervention publique

Le PMV s'est basé, au niveau de sa mise en œuvre, sur une approche structurelle puisqu'il s'inscrit dans la durée et prend appui sur un dispositif institutionnel adapté, consacré par la création de l'Agence du Développement Agricole (ADA). En matière de financement, des ressources conséquentes ont été mobilisées, avec 50 milliards de dirhams supplémentaires sous forme de financement public. Tout en bénéficiant du concours financier du

¹ Toute personne physique ou morale ou toute organisation professionnelle regroupant des agriculteurs pour la réalisation d'un projet d'agrégation lié à une filière agricole.

² Tout agriculteur associé à un projet d'agrégation par un agrégateur.

Fonds Hassan II, le PMV s'est basé sur des partenariats de long terme avec des bailleurs de fonds nationaux et internationaux.

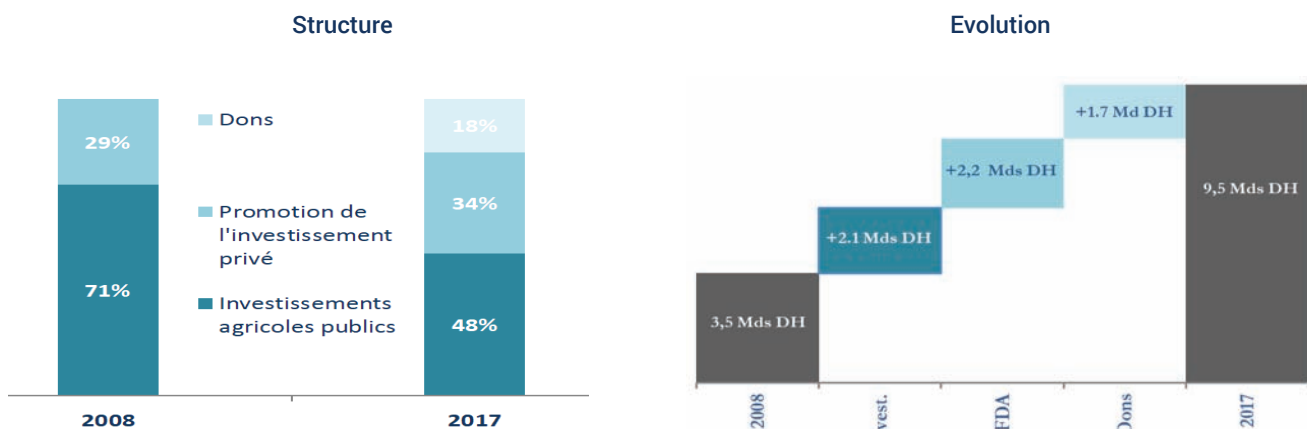
Concernant les approches partenariales du déploiement de la stratégie, plusieurs contrats-programmes ont été engagés portant sur les principales filières stratégiques (maraîchage, agrumes, fruits, oléiculture, aviculture, viandes rouges, lait, céréales). En même temps, des plans régionaux négociés et participatifs ont été engagés. Pour garantir une réalisation optimale de ces contrats et plans, un suivi annuel des engagements des différents partenaires a été prévu.

1.2. DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT AGRICOLE PUBLIC ET PRIVÉ

La promotion de l'investissement agricole a été l'un des principaux leviers de la nouvelle stratégie agricole. De ce fait, le secteur agricole marocain a bénéficié d'un soutien public renforcé sous forme de subventions et d'incitations publiques en faveur des productions agricoles à fortes productivité et valeur ajoutée et résilientes aux aléas climatiques. Ainsi, l'investissement public global au niveau du secteur agricole a quasiment triplé entre 2008 et 2017, passant de près de 3,5 à 9,5 milliards de dirhams, soit un taux d'accroissement annuel moyen de près de 11,7%.

En termes de structure, la dotation accordée au secteur agricole est composée de trois principales catégories à savoir : l'investissement public proprement dit (concernant essentiellement les grandes infrastructures hydroagricoles et l'aménagement agricole), la promotion de l'investissement privé (dans le cadre du Fonds de Développement Agricole (FDA) sous forme de subventions) ainsi que les dons. Force est de constater que la composante liée au soutien à l'investissement privé a triplé entre 2008 et 2017 en passant de 1 à 3,2 milliards de dirhams, contre une hausse de l'investissement public hors subventions de 2,5 à 4,6 milliards de dirhams durant la même période.

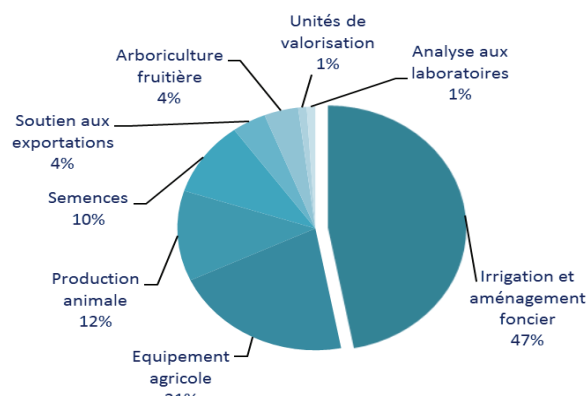
Figure 2 : Evolution de l'investissement agricole public global et de sa structure entre 2008 et 2017



Source : Calcul de la DEPF sur la base des données du Département de l'Agriculture

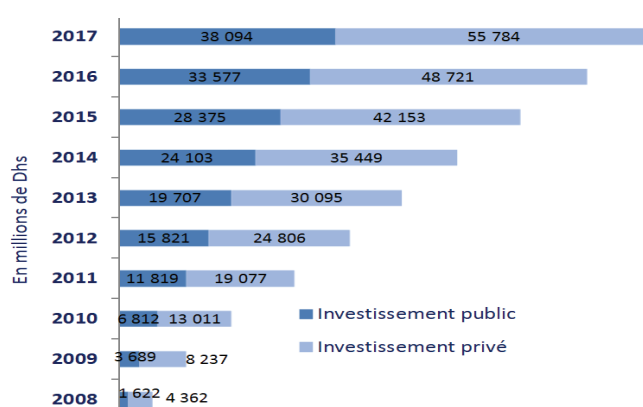
En somme, sur la période 2008-2017, le cumul des investissements publics, hors subventions aux investissements privés, a atteint un volume global de près de 43 milliards de dirhams, soit près de 4 milliards de dirhams en moyenne par an sur une décennie. Pour sa part, l'investissement privé s'est élevé à près de 56 milliards de dirhams (près de 6 milliards de dirhams en moyenne annuelle sur la même période). Cet investissement privé a bénéficié de subventions, à travers le FDA, qui ont été destinées en particulier à hauteur de 70% à l'irrigation et aux aménagements fonciers, à l'équipement agricole et à la production animale.

Figure 3 : Structure des subventions du FDA à l'investissement privé sur la période 2008-2017



Source : Calcul de la DEPF sur la base des données du Département de l'Agriculture

Figure 4 : Evolution de l'investissement public et privé sur la période 2008-2017

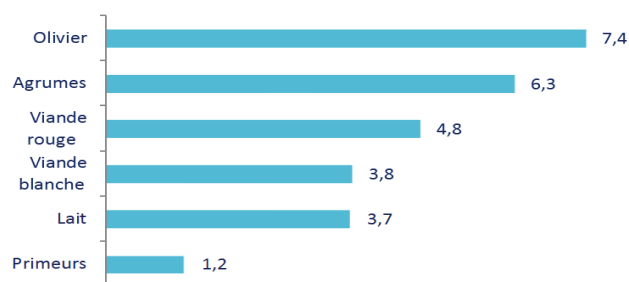


1.3. PERFORMANCES ENCOURAGEANTES DU SECTEUR AGRICOLE

Une production agricole en plein essor

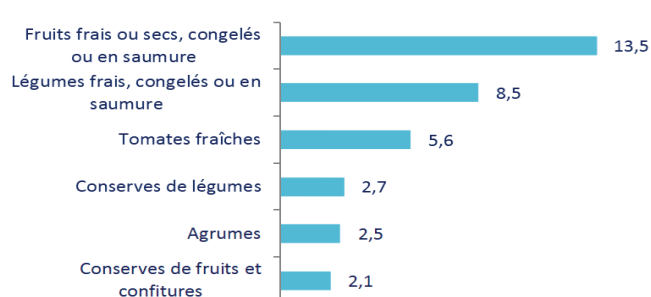
Depuis la fin des années 90, l'offre agricole relevant des filières à forte productivité a connu une nette amélioration. Cet élan positif a été propulsé encore davantage dans le cadre du PMV, avec des réalisations records notamment pour l'olivier, les agrumes et les viandes rouges, dont la production a enregistré des taux de croissance annuels moyens de 7,8%, 6,3% et 4,8%, respectivement, sur la période 2008-2018. L'essor de ces productions a favorisé le renforcement du poids des filières moins dépendantes des aléas climatiques, induisant ainsi une forte atténuation de la vulnérabilité de la VAA. Cette dynamique s'est avérée opportune pour susciter un raffermissement des exportations agroalimentaires, notamment, pour les fruits frais ou secs, congelés ou en saumure avec un TCAM de près de 13,5% et les légumes frais, congelés ou en saumure avec un TCAM de 8,5%.

Figure 5 : TCAM des productions agricoles (2008-2018) en %



Source : Calcul de la DEPF sur la base des données du Département de l'Agriculture

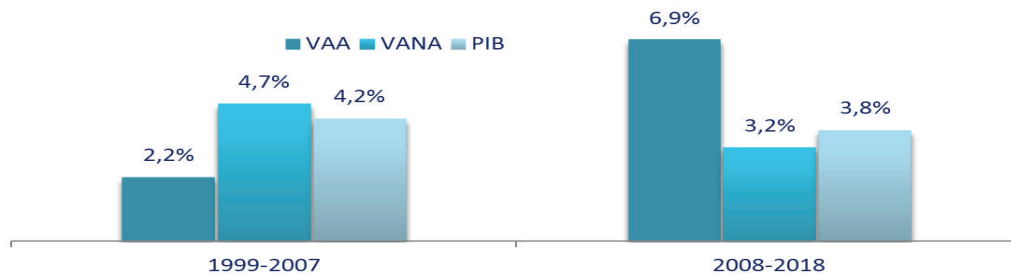
Figure 6 : TCAM des exportations agroalimentaires (2008-2018) en %



Une croissance soutenue de la valeur ajoutée agricole

Après avoir affiché une croissance moyenne de sa valeur ajoutée de l'ordre de 2,2%, sur la période 1999-2007 contre des taux de croissance de l'ordre de 4,7% et 4,2%, respectivement, pour la valeur ajoutée non agricole (VANA) et le PIB, le secteur agricole s'est inscrit, durant la période 2008-2018, dans un nouveau sentier de croissance. Ce secteur a pu enregistrer un rythme d'évolution nettement supérieur à celui enregistré par le PIB global et la VA non agricole (6,9% contre une croissance de 3,8% pour l'ensemble de l'économie).

Figure 7 : Evolution des taux de croissance moyens de la VAA, VANA et du PIB (1998-2018)



Source : Calcul DEPF sur la base des données du HCP

1.4. MUTATION STRUCTURELLE DE LA CROISSANCE AGRICOLE

⇒ Reconfiguration de la valeur ajoutée agricole (VAA)

La reconfiguration du soutien public en faveur du secteur agricole a fortement contribué au renforcement du poids des productions agricoles à forte valeur ajoutée, à savoir l'arboriculture (27,7% en moyenne sur la période 2008-2018), l'élevage (30,6%) et le maraîchage (16,1%) et ce, au détriment de la filière céréalière qui a vu sa part baisser de 21,4% en 2009 à 13,5% en 2018, pour se situer en moyenne autour de 15,6% sur la période 2008-2018.

Figure 8 : Structure de la VAA sur la période 2008-2018 (en %)

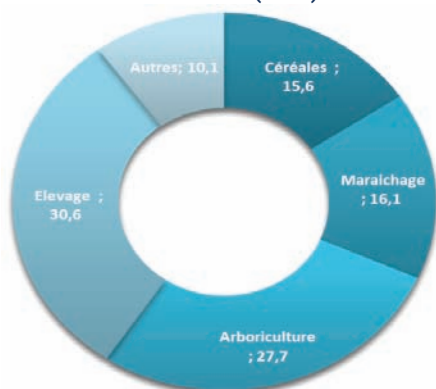
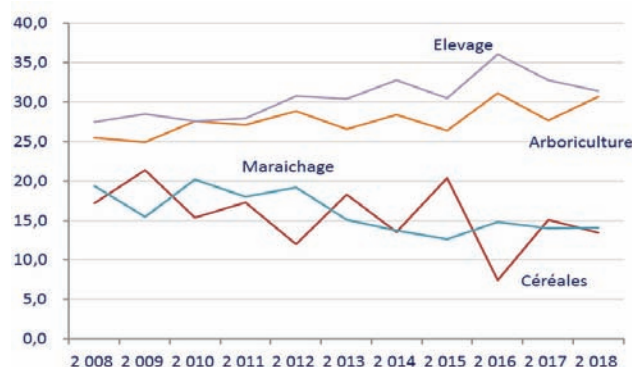


Figure 9 : Evolution des parts des principales filières dans la VAA sur la période 2008-2018 (en %)

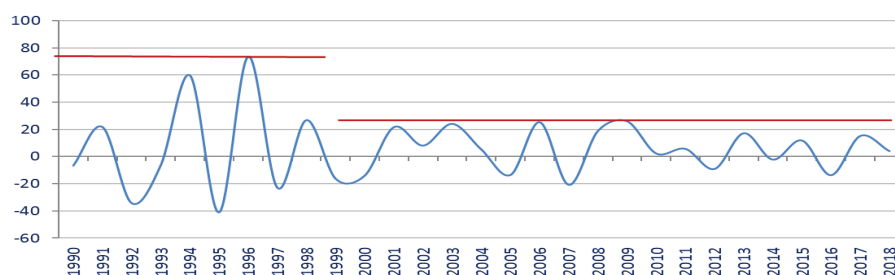


Source : Maquette agricole de la DEPF sur la base des données du Département de l'Agriculture et du HCP

⇒ Atténuation de la volatilité de la croissance agricole

La transformation de la structure de la VAA trouve son origine dans la réorientation des stratégies agricoles, depuis le début des années 2000, vers une meilleure adaptation de la production agricole au contexte agro-climatique. Cette évolution a été davantage consacrée dans le cadre du PMV qui a renforcé le soutien aux cultures plus résilientes aux aléas climatiques. Ainsi, la volatilité de la VAA, mesurée par l'écart-type de la croissance agricole, a connu une atténuation significative, entre les deux périodes 1990-1999 et 2000-2018, de l'ordre de 61,8%.

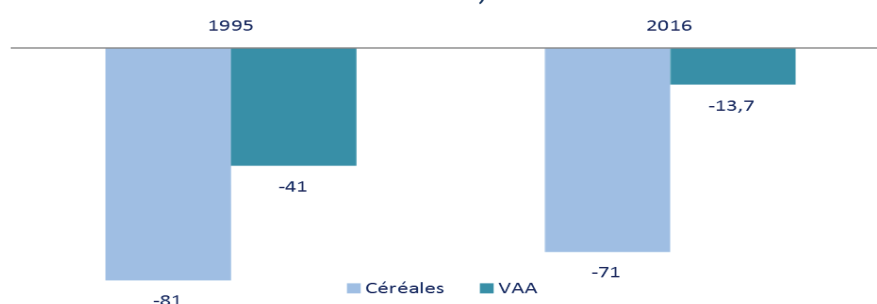
Figure 10 : Evolution du taux de croissance de la VAA (1998-2018)



Source : Elaboration de la DEPF sur la base des données du HCP.

Des efforts louables ont été déployés pour contenir l'influence négative de la filière céréalière sur la croissance agricole. De ce fait, comme le montre la figure ci-après, l'impact de la variation de la production céréalière durant les années de forte sécheresse sur la VAA a connu une forte réduction. En effet, en 1995 (année de sécheresse), la baisse de 81% de la production céréalière a induit une chute importante de la valeur ajoutée agricole de 41%, alors qu'en 2016 (année comparable à celle de 1995), la baisse de 71% de la production céréalière n'a engendré qu'une légère baisse de 13,7% de la VAA.

Figure 11 : Variation annuelle de la production céréalière et de la VAA en 1995 et en 2016 (deux années de forte sécheresse) en %

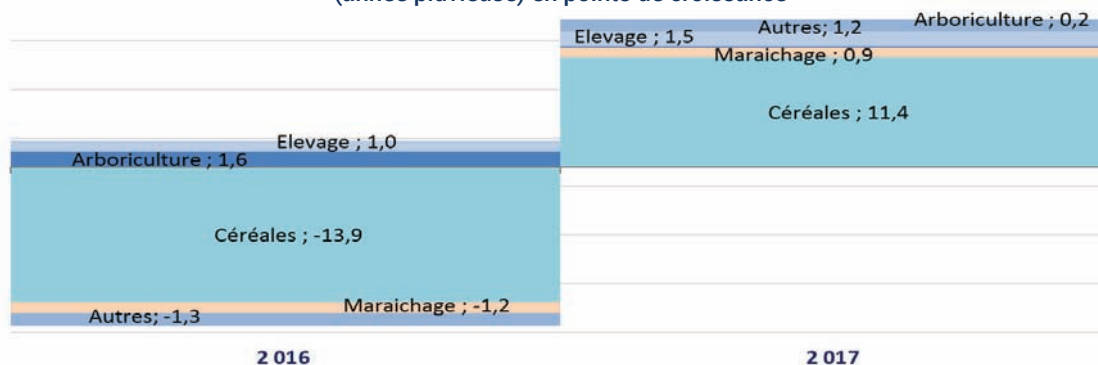


Source : Calculs de la DEPF sur la base des données du HCP.

Toutefois, sur la base de la maquette agricole développée par la DEPF (cf. annexe 2), l'examen de la contribution des différentes filières à la croissance agricole, sur la période 2008-2017, laisse apparaître le poids encore important de la céréaliculture avec un maximum de +17,4 points de croissance (2009) et un minimum de -13,9 points de croissance (2016). L'arboriculture vient en seconde place avec un maximum de 5,4 points de croissance, indiquant ainsi le rôle désormais important de cette filière dans le secteur agricole, en plus de celui de la filière de l'élevage.

La figure 12 illustre cette caractéristique de la filière céréalière dont la contribution à la croissance est passée d'une contribution négative de près de 14 points de croissance en 2016, une année de forte sécheresse, à une contribution positive de 11,4 points de croissance en 2017, une année de forte pluviométrie.

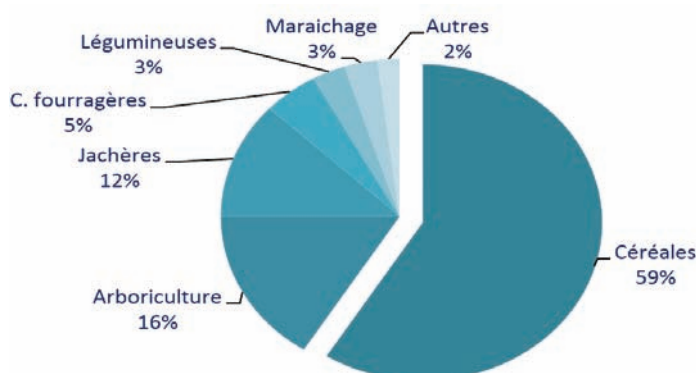
Figure 12 : Contributions des principales filières à la croissance agricole pour les années 2016 (année sèche) et 2017 (année pluvieuse) en points de croissance



Source : Maquette agricole de la DEPF

A noter que l'influence persistante de la céréaliculture sur le comportement global du secteur agricole découle du fait que cette filière occupe encore près de 60% de la superficie agricole utile globale, dont 90% est pratiqué en zones « bour ». Cette concentration des céréales dans les zones pluviales, notamment, au niveau du bour défavorable, la rend plus vulnérable aux aléas climatiques, ce qui explique la valeur élevée du coefficient de variation³ de la production des céréales, qui a avoisiné 0,34 en moyenne sur la période 2008-2017, contre 0,47 en 1998-2007. Par contre, l'arboriculture demeure moins vulnérable que les céréales en zones bour.

Figure 13 : Structure de la SAU totale par principale culture



Source : Calculs de la DEPF sur la base des données du Département de l'Agriculture

Impact de la filière céréalière sur la croissance agricole (2008-2018)

Sur la période 2008-2018, la production céréalière a fluctué entre 33,5 millions de quintaux réalisés en 2016 et 114,7 millions de quintaux enregistrés en 2015 (cf. tableau ci-dessous). Ces variations ont induit une variation importante de la part de la filière céréalière dans la valeur ajoutée agricole qui a oscillé entre 7,4% enregistrée en 2016 et 21,4% en 2009.

L'impact de la filière céréalière sur la croissance de la VAA dépend en particulier de deux facteurs, à savoir le niveau de la production réalisé l'année précédente (N-1), donc la part de la filière dans la VAA de l'année précédente, et du niveau de la production réalisé pour l'année en question (N). Ainsi, une part des céréales élevée pour l'année (N-1) augmente l'effet de la croissance de la production de l'année N et inversement.

Le tableau ci-après qui présente la méthode de calcul de la contribution des céréales à la croissance de la VAA et celle du PIB fait ressortir que la contribution de la céréaliculture à la croissance du PIB oscille autour de +1,7 et -1,6 point du PIB en cas de bonne campagne ou de mauvaises conditions climatiques respectivement.

³ Le coefficient de variation est une mesure de la dispersion autour de la moyenne. Il est mesuré par le ratio de l'écart-type rapporté à la moyenne, et exprimé en pourcentage.

Variation de la contribution directe de la céréaliculture à la croissance du PIB sur la période 2008-2018

	Production céréalière (MQX)	Variation de la production céréalière (MQX)	Part des céréales dans la VAA (%)	Contribution des céréales à la croissance de la VAA (points de croissance)	Part de la VAA dans le PIB	Contribution de la céréaliculture à la croissance du PIB (points de croissance)
2008	51,2		17,2		10,0	
2009	101,6	50,3	21,4	17,4	12,2	1,7
2010	74,4	-27,1	15,4	-5,5	12,3	-0,7
2011	83,7	9,2	17,3	2,4	12,2	0,3
2012	50,8	-32,9	12,0	-7,5	11,5	-0,9
2013	96,6	45,8	18,3	12,6	12,5	1,4
2014	67,5	-29,0	13,6	-5,4	10,7	-0,7
2015	114,7	47,2	20,4	9,3	11,6	1,0
2016	33,5	-81,2	7,4	-13,9	10,9	-1,6
2017	95,5	62,0	15,1	11,4	11,3	1,2
2018	102,6	7,1	13,5	0,9	11,2	0,1

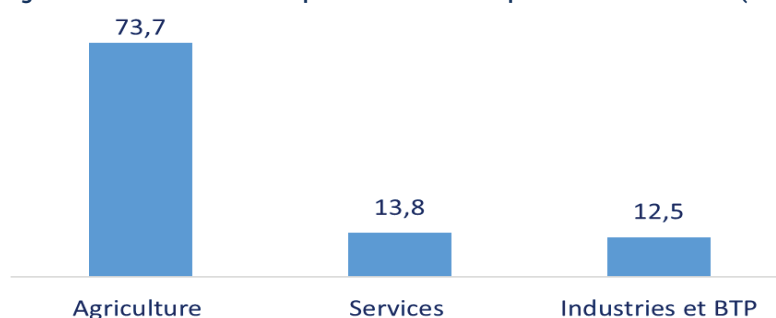
Il est à noter, par ailleurs, qu'il existe un autre facteur qui peut agir sur l'effet de la filière céréalière sur la croissance de la VAA, à savoir le niveau des prix des céréales de l'année (N-1) qui peut, à son tour, agir sur la part de cette filière dans la valeur ajoutée agricole globale.

1.5. EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ DU SECTEUR AGRICOLE

Le secteur agricole demeure le premier pourvoyeur d'emplois au Maroc, avec une contribution de près de 38% à l'emploi total. Cette proportion s'élève à près de 73,7% en milieu rural, ce qui place ce secteur au centre des enjeux économiques et sociaux au niveau rural.

Il convient de souligner que malgré la baisse relative de sa part dans l'emploi total, l'emploi agricole en absolu a enregistré une quasi stabilité, évoluant à un TCAM de près de -0,38% sur la période 2000-2016. Alors que le Maroc assiste à une relative stabilité de son emploi agricole, d'autre pays comparables, comme l'Egypte, la Turquie et le Mexique, ont enregistré une relative amélioration de leur emploi dans le secteur avec des TCAM de près de 1,51%, 1,25% et 0,18% sur la même période.

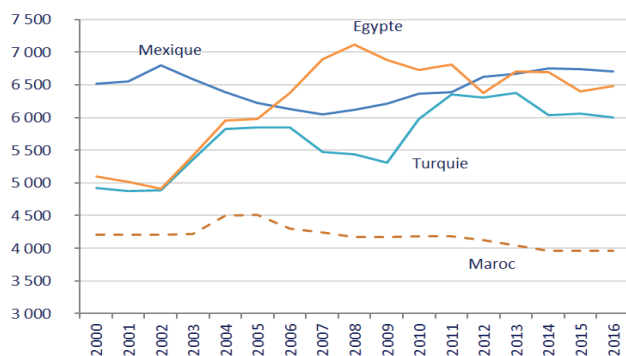
Figure 14 : Structure de l'emploi en milieu rural par secteur d'activité (en %)



Source : Calculs de la DEPF sur la base des données du Département de l'Agriculture

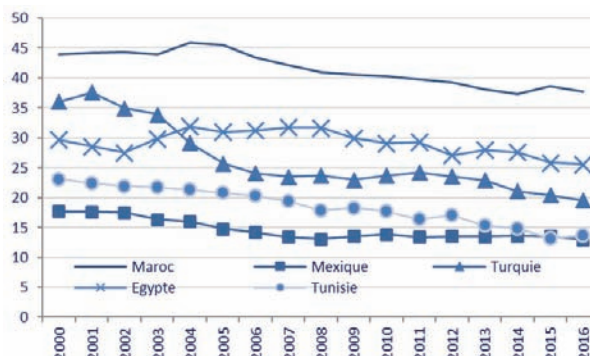
L'économie marocaine connaît depuis le début des années 2000 une profonde transformation structurelle se traduisant, notamment, par le renforcement des activités tertiaires. Cette transformation a induit en particulier une réduction de la part de l'emploi agricole dans l'emploi total, passant de près de 44% en 2000 à environ 38% en 2016. Cette tendance est également constatée dans plusieurs pays à niveau de développement comparable au Maroc comme l'Egypte, la Turquie, la Tunisie et le Mexique (cf. figure 16).

Figure 15 : Evolution de l'emploi agricole pour un panel de pays sur la période 2000-2016 (en milliers)



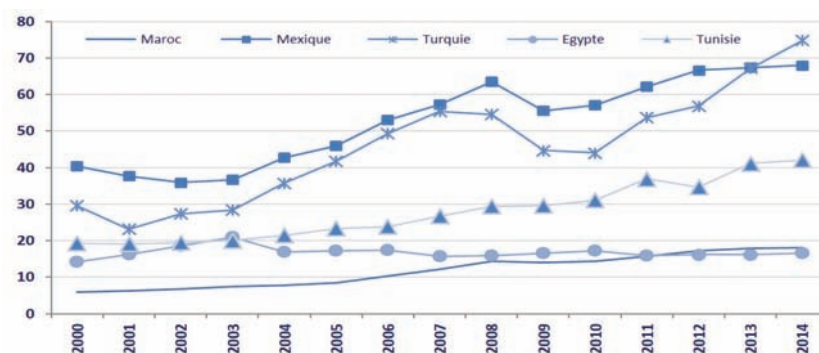
Source : Données OIT⁴, FAOSTAT, élaboration DEPF

Figure 16 : Evolution de la part de l'emploi agricole dans l'emploi total dans un panel de pays sur la période 2000-2016 (en %)



Par ailleurs, la baisse de l'emploi dans le secteur agricole est consécutive au relèvement de son intensité capitaliste, qui a progressé au taux annuel moyen de 3,9% sur la période 2008-2014, en ligne avec la forte dynamique d'investissement impulsée par le PMV. Cette progression aussi encourageante demeure, néanmoins, inférieure à celle observée dans certains pays (6,1% en Tunisie et 5,4% en Turquie). Il convient de souligner que l'intensité capitaliste au Maroc demeure encore faible, ne représentant en moyenne sur la période 2008-2014 que près de 37,4% de la moyenne des pays retenus dans l'échantillon.

Figure 17 : Intensité capitaliste d'un panel de pays (en milliers de dollars PPA par emploi agricole)



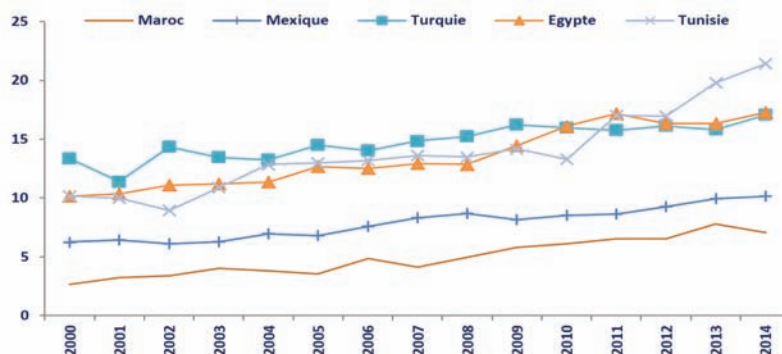
Source : FAOSTAT, OIT, FMI⁵, HCP

Concernant la productivité du travail (mesurée par le rapport entre la VAA et l'emploi), elle s'est fortement appréciée au Maroc sur l'ensemble de la période 2000-2014, avec un TCAM de près de 6% au cours de la période 2008-2014. Cependant, son niveau reste faible comparativement aux pays du panel en ne représentant, en moyenne sur la période 2008-2014, que 44% de la moyenne de l'échantillon.

⁴ International Labour Organization, ILOSTAT database.

⁵ FMI : World Economic Outlook – indicators.

Figure 18 : Productivité de l'emploi agricole (VAA par emploi) d'un panel de pays (en milliers de dollars PPA)

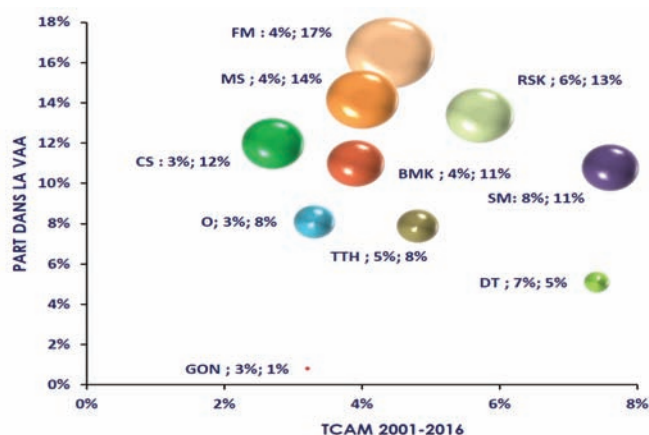


Source : FAOSTAT, OIT, HCP

1.6. DYNAMIQUE TERRITORIALE DU SECTEUR AGRICOLE

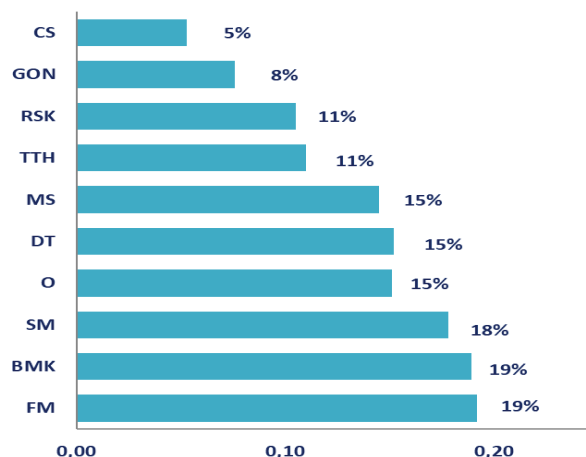
L'évolution des performances du secteur agricole sur le plan régional au cours de la période 2001-2016 fait ressortir une dynamique et un poids différenciés selon les territoires. Il ressort que la région de Fès-Meknès a enregistré la part la plus importante dans la VAA nationale, avec une part moyenne de 16,5%, suivie de la région de Marrakech-Safi (14,2%), celle de Rabat-Salé-Kénitra (13,4) et de la région de Casablanca-Settat (12%). En termes de dynamique, c'est la région de Souss-Massa qui a affiché le meilleur TCAM sur la même période (7,6%) suivie des régions de Drâa-Tafilalet (7,4%) et Béni Mellal-Khénifra (5,7%). Les régions qui ont été les moins dynamiques sont celles de Casablanca-Settat (TCAM de 2,7%) et de l'Oriental (3,3%).

Par ailleurs, à l'exception de quatre régions, à savoir Guelmim-Oued-Noun, Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger Tétouan Alhoceima, l'ensemble des autres régions du Royaume ont affiché une part moyenne de la VAA dans le PIB régional supérieure à la moyenne nationale qui s'est située à 11,8% sur la période 2001-2016. Cette situation témoigne d'un poids important de l'agriculture pour l'économie de ces régions, notamment, celles de Fès-Meknès et de Béni Mellal-Khénifra, où ce secteur a contribué pour près de 19% à leur PIB régional.

Figure 19 : Dynamique de la VAA par région sur la période 2001-2016⁶

Source : Calcul DEPF sur la base des données du HCP

Figure 20 : Part de la VAA dans le PIB régional



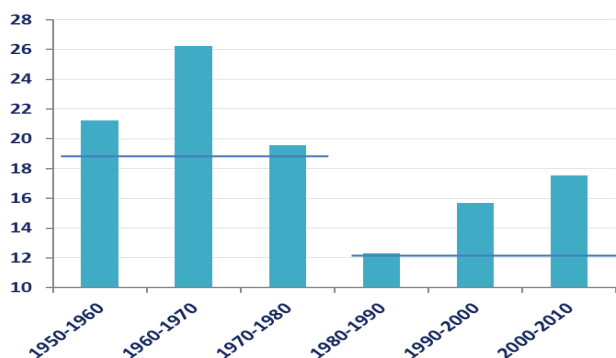
⁶ BMK : Béni Mellal-Khénifra, DT : Drâa-Tafilalet, CS : Casablanca-Settat, GON : Guelmim-Oued Noun, FM : Fès-Meknès, MS : Marrakech-Safi; O : Oriental, RSK : Rabat-Salé-Kénitra, SM : Souss-Massa, TTH : Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

2. DÉFIS ET ENJEUX MAJEURS DE L'AGRICULTURE MAROCAINE

2.1. DÉFI DE LA GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS UN CONTEXTE DE RE-CRUEDESCENCE DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique devrait occasionner des impacts considérables sur la production agricole et susciterait, de ce fait, des enjeux importants en termes de sécurité alimentaire. En effet, la variabilité croissante des précipitations et la fréquence élevée des sécheresses, associées à ce phénomène, seraient de nature à réduire les disponibilités en ressources hydriques ce qui se répercuterait négativement sur les potentiels de rendements agricoles particulièrement dans des régions qui y sont fortement exposées à l'instar du Maroc (forte baisse des disponibilités en eau par habitant de près de 71,5% sur la période 1950-2010, en dessous du seuil du stress hydrique (1.000 m³/hab/an) et se rapprochant du seuil de rareté absolue (500 m³/hab/an)).

Figure 21 : Evolution des apports en eau par décennie sur la période 1950-2010 (milliards de m³)



Source : Plan National de l'Eau (2015), FAO

Figure 22 : Evolution de la dotation en eau en m³ par habitant sur la période 1950-2010



L'adoption de pratiques de gestion durable des ressources en eau d'irrigation (dont en particulier les techniques économisatrices en eau d'irrigation) s'avère une option incontournable pour accompagner les efforts d'adaptation au changement climatique. Toutefois, l'adoption de ces techniques sera tributaire de la mise en place des infrastructures adaptées, de la promotion de la vulgarisation agricole, de l'accès à l'information climatique, et de la disponibilité et de l'accès aux financements.

Pour faire face à ces défis, le PMV a placé la question de la rationalisation des ressources hydriques au cœur de ses priorités. Les actions déployées en la matière se sont soldées par la réalisation d'une superficie adoptant le goutte-à-goutte de près de 560.000 ha à fin 2018, soit une économie d'eau effective de plus de 1,6 milliard de m³ par an⁷. Ces réalisations gagneraient, néanmoins, à être renforcées et généralisées vu qu'une part importante des superficies irriguées demeure encore sous irrigation essentiellement gravitaire (près de 63%) avec une faible efficience (près de 50%).

⁷ Source : Département de l'Agriculture.

Figure 23 : Evolution des superficies sous irrigation localisée (milliers d'hectares)

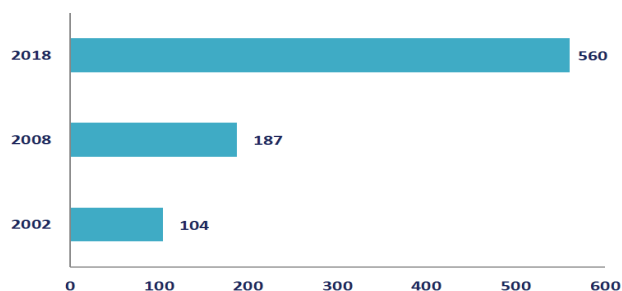
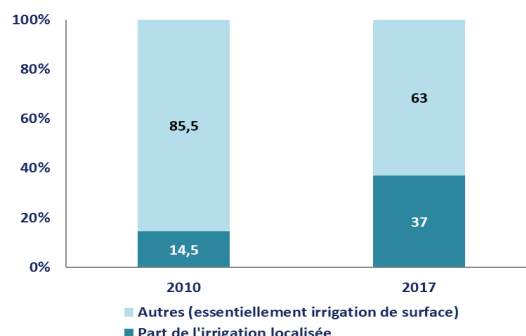


Figure 24 : Part des superficies sous irrigation localisée dans la superficie irriguée totale



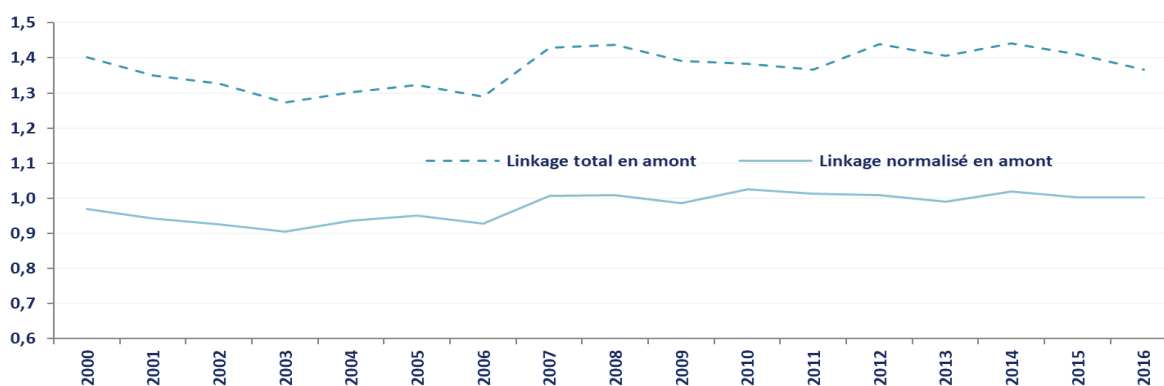
Source : Calcul de la DEPF sur la base des données du Département de l'Agriculture

2.2. DÉFI DE L'INTÉGRATION INTERSECTORIELLE ET DE LA VALORISATION INDUSTRIELLE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Depuis sa mise en œuvre, la stratégie agricole PMV a impulsé une forte dynamique à l'offre de production agricole. La mobilisation pleine et entière de cet essor est largement tributaire du degré d'intégration du secteur agricole avec les maillons à la fois en amont et en aval de la chaîne de valeur agroalimentaire, notamment, la transformation agroindustrielle. Le recours à la méthode de linkage (Voir annexe) permet d'examiner en profondeur aussi bien les liens existant en amont et en aval d'un secteur que l'intensité de ces liens par rapport aux performances des autres secteurs.

Concernant le linkage en amont, mesuré à travers l'impact de l'augmentation de la demande adressée au secteur agricole sur l'économie nationale, l'analyse sur la période 2000-2016 montre que cet impact reste comparable à la moyenne de l'ensemble des branches de l'économie (linkage normalisé). Cet indicateur a connu une relative amélioration sur la période 2000-2016. En effet, la valeur moyenne de l'indicateur du linkage total amont s'est appréciée d'environ 5,1% entre les deux périodes 2000-2007 et 2008-2016 en passant d'une valeur de 1,34 à 1,41.

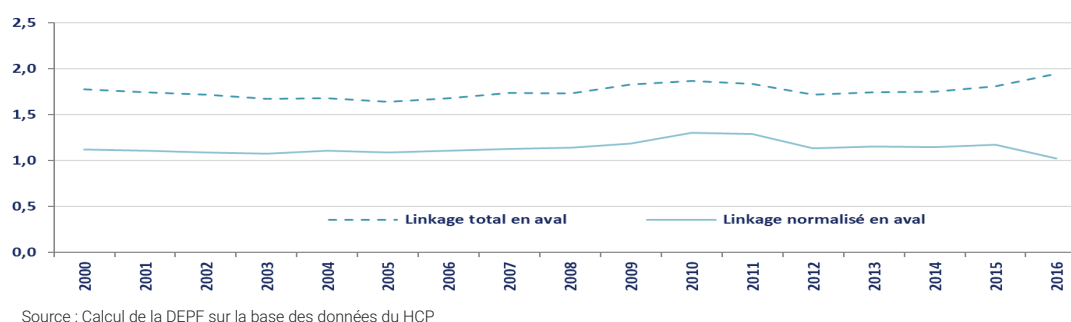
Figure 25 : Evolution de de l'impact en amont du secteur agricole



Source : Calcul de la DEPF sur la base des données du HCP

D'un autre côté, le secteur agricole affiche un effet aval sur l'économie nationale sensiblement supérieur à la moyenne des branches de l'économie nationale. L'indicateur de l'intégration à l'aval du secteur agricole a également enregistré une amélioration sensible sur la période 2000-2016. Ainsi, la valeur moyenne de l'indicateur du linkage total aval du secteur a augmenté de près de 5,7% entre les deux périodes 2000-2007 et 2008-2016 en passant d'une valeur moyenne de près de 1,71 à environ 1,80. Pour renforcer cette tendance, un contrat programme structurant visant une meilleure valorisation de la production agricole a été signé en 2017 entre le Gouvernement et les opérateurs privés du secteur agroalimentaire pour un investissement global de 12 milliards de dirhams.

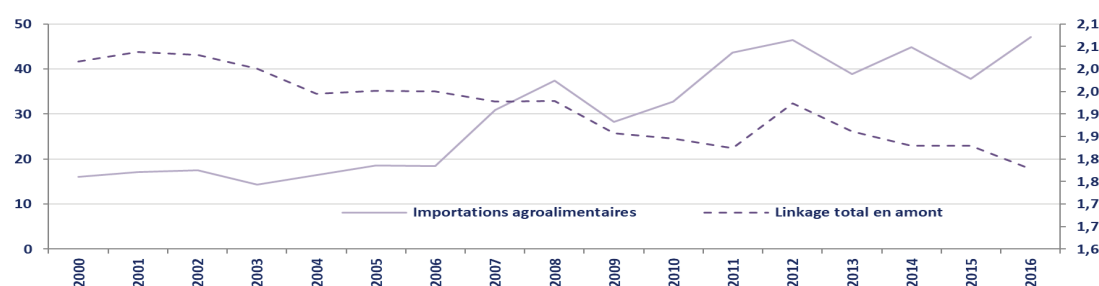
Figure 26 : Evolution de l'impact en aval du secteur agricole



Par ailleurs, l'appréciation de l'intégration intersectorielle du secteur agricole permet de renseigner sur le degré de valorisation de la production agricole. A cet égard, le niveau d'intégration de la branche agricole avec son aval agroindustriel révèle l'existence de marges de manœuvre importantes en termes d'industrialisation de l'agriculture marocaine. L'amélioration de cette intégration à l'aval permettrait, en effet, de tirer profit du renforcement substantiel de l'offre agricole. Ce niveau d'intégration en aval a été approché par l'analyse du degré d'intégration à l'amont de la branche des industries alimentaires (IA) dont les intrants proviennent en grande partie de la branche agricole. Le niveau d'intégration en amont de la branche des IA est mesuré par l'indicateur du linkage total en amont. Cet indicateur a accusé une baisse sensible entre les deux périodes 2000-2008 et 2009-2016 (cf. figure 27).

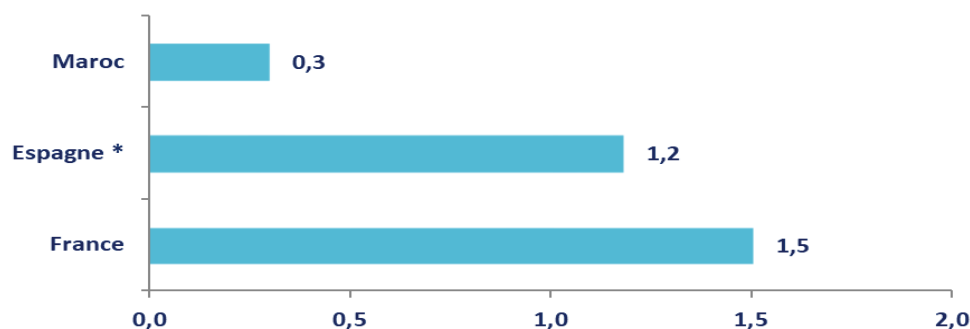
A noter que les besoins en intrants agricoles de la branche IA sont satisfaits de plus en plus par les importations. En effet, les importations agroalimentaires du Maroc, produits destinés essentiellement à la branche IA, ont affiché une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 7% sur la période 2000-2016. Un rythme qui a baissé sur la période de mise en œuvre du PMV avec un TCAM de 2,9% entre 2008 et 2016.

Figure 27 : Evolution du linkage total en amont de la branche IA et des importations agroalimentaires (milliards de dirhams, axe de gauche)



Enfin, force est de souligner que le potentiel du secteur agroindustriel demeure insuffisamment exploité au Maroc au regard de l'essor de l'offre agricole. En effet, le rapport entre la valeur ajoutée du secteur agroindustriel et celui agricole n'a été que de près de 0,3 en moyenne sur la période 2008-2014 contre environ 1,5 et 1,2 respectivement pour la France et l'Espagne.

Figure 28 : Rapport entre la VA de l'industrie agroalimentaire et la VA agricole (moyenne 2008-2014)



Source : Calculs de la DEPF sur la base des données de la FAO

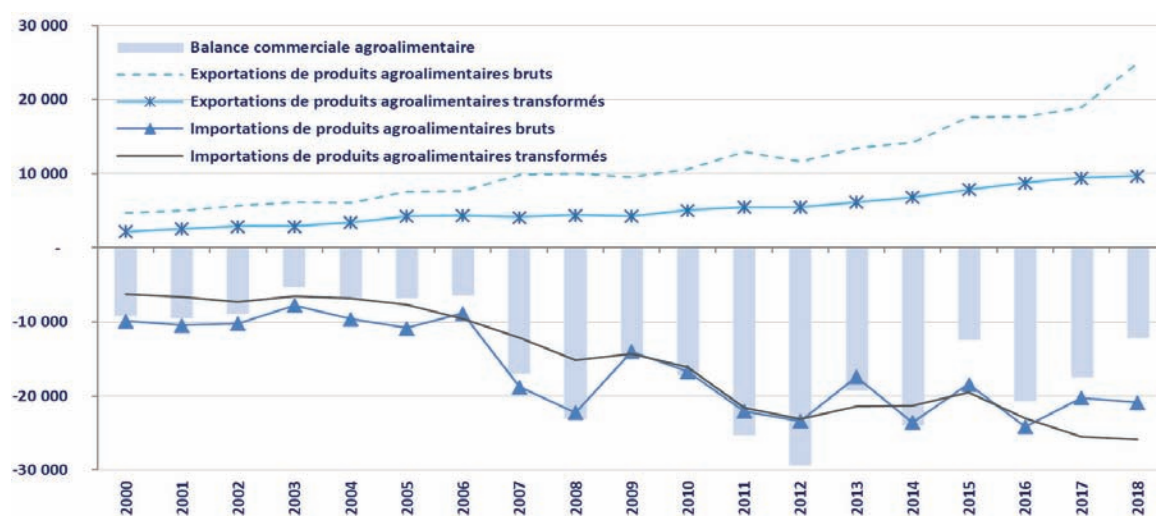
(*) : Pour l'Espagne : moyenne 2008-2013

2.3. DÉFI DE L'ÉQUILIBRE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AGROALIMENTAIRES

En termes d'échanges extérieurs, les exportations agroalimentaires ont enregistré une croissance soutenue durant la période 2000-2018 et particulièrement sur la période 2008-2018. Ces exportations ont progressé au taux annuel moyen de 9,5% et 8,2%, respectivement, pour les exportations de produits agroalimentaires bruts et transformés.

Cette évolution positive a permis de réduire le déficit commercial des produits agroalimentaires qui s'est replié de 47,1% sur la période 2008-2018. En dépit de cette baisse, le taux de couverture des importations agroalimentaires demeure relativement faible, se situant à 52% sur la période 2008-2018.

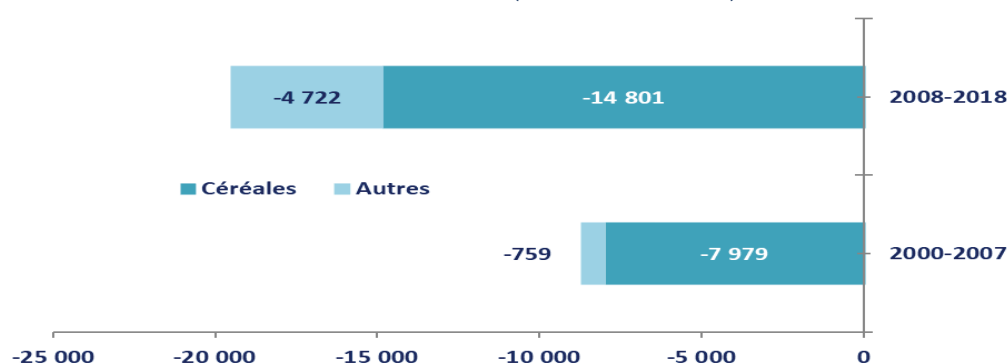
Figure 29 : Evolution des échanges extérieurs agroalimentaires marocains



Source : Données Office des Changes, calculs DEPF

L'analyse détaillée des composantes du déficit agroalimentaire global marocain révèle le poids important de la composante céréalière. En effet, les céréales ont représenté en moyenne près de 91,3% et 75,8% du déficit agroalimentaire respectivement pour les deux périodes 2000-2007 et 2008-2018. A noter que ce déficit a enregistré une hausse considérable entre les deux périodes de près de 85%, en raison de l'appréciation des importations céréalières aussi bien en termes de prix que de volume (+35% pour le blé).

Figure 30 : Valeurs moyennes des composantes du déficit agroalimentaire du Maroc sur les deux périodes 2000-2007 et 2008-2018 (millions de dirhams)



Source : Calcul DEPF sur la base des données de l'Office des Changes

2.4. DÉFI DE L'ADAPTATION À LA RECONFIGURATION DES MARCHÉS AGROALIMENTAIRES MONDIAUX

L'évolution future de la demande mondiale des produits agroalimentaires laisse apparaître l'émergence de nouveaux marchés. Cette demande dont la dynamique serait tirée par la croissance démographique et l'essor de l'urbanisation⁸ et son corollaire l'expansion des classes moyennes, permet de mettre en perspective le fort potentiel du marché africain dont la population doublerait sur la période 2015-2050⁹ (représentant près du quart de la population mondiale au lieu de 17% en 2015), contre une stagnation, voire un repli de la population de l'Europe (qui constitue actuellement le principal marché agroalimentaire pour le Maroc).

La demande africaine en produits agroalimentaires enregistre déjà une croissance importante avec un accroissement de ses importations en ces produits de près de 7% par an sur la période 2007-2015¹⁰. De par la place de plus en plus renforcée de l'Afrique dans les priorités de la stratégie d'ouverture du Maroc, une telle évolution offre de grandes opportunités pour l'offre exportable marocaine de produits agroalimentaires. Le positionnement actuel du Maroc sur le marché agroalimentaire africain demeure loin de son potentiel et s'avère sans commune mesure avec les capacités compétitives du Maroc dans certains produits agricoles.

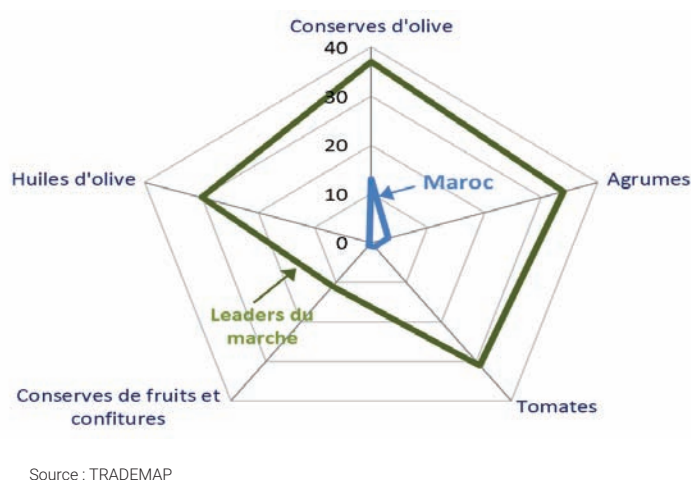
En effet, sur cinq produits agroalimentaires phares à l'export, le Maroc est classé loin derrière les leaders sur ces marchés avec des parts de marché, moyenne sur la période 2007-2015, de 13%¹⁰ pour les conserves d'olive (contre 37% pour le leader sur ce marché, à savoir l'Espagne), de 3% pour les agrumes (34% pour l'Afrique du Sud), de 1% pour les tomates (31% pour l'Afrique du Sud), de 0,7% pour les conserves de fruits et confitures (11% pour la Chine), et de 0,3% pour l'huile d'olive (30% pour l'Espagne).

⁸ La population urbaine pourrait atteindre 56% de la population totale africaine en 2050, soit 1,34 milliard. Le continent représenterait, à l'horizon 2040-2045, plus de 20% de la population urbaine mondiale (ONU-Habitat).

⁹ Source : « L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : tendances et défis », FAO, 2017.

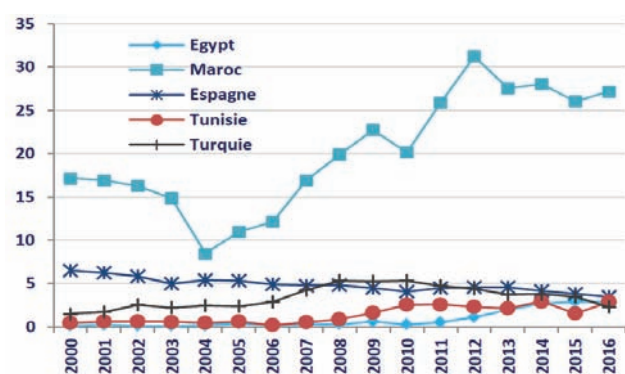
¹⁰ Source : « Dynamisation des exportations agroalimentaires marocaines sur le marché africain : Défis et opportunités », DEPF, 2017.

Figure 31 : Parts de marché des exportations agroalimentaires phares du Maroc en Afrique en comparaison avec celles des leaders sur ce marché (moyenne sur la période 2007-2015, en %)



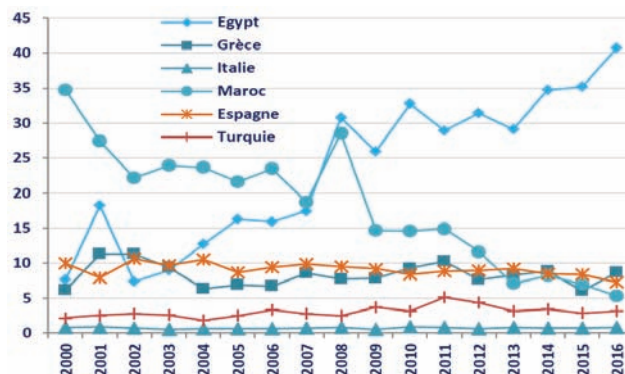
Ce repositionnement des exportations agroalimentaires marocaines est d'autant plus nécessaire que les avantages comparatifs révélés (ACR)¹¹ du Royaume sur ces produits ont connu une relative érosion. En effet, entre 2000 et 2016, l'indicateur de l'ACR pour les oranges a connu une forte diminution de près de 84,8%, contre un quadruplement pour l'Egypte. Pour les conserves d'olives, le Maroc a également connu une baisse notable de son ACR de près de 54,1% sur la même période contre un doublement pour la Grèce et une forte augmentation pour l'Egypte. Concernant les tomates, autre produit phare pour le Maroc, son ACR a enregistré une relative stagnation entre 2012 et 2016 après une nette augmentation sur la période 2004-2012. Enfin, pour l'huile d'olive, dont le Maroc recèle un énorme potentiel à l'exportation, son ACR demeure nettement en deçà des potentialités du pays.

Figure 32 : Evolution de l'avantage comparatif révélé des tomates d'un panel de pays sur la période 2000-2016



Source : Données FAO, calculs DEPF

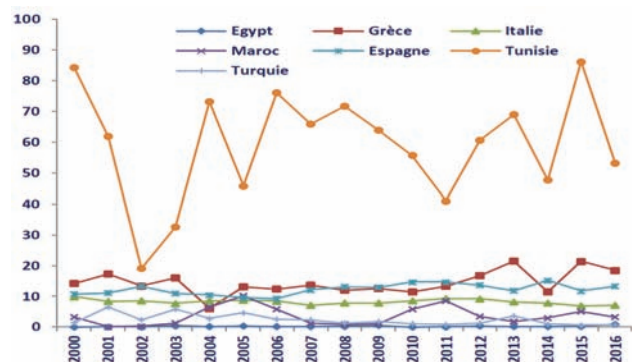
Figure 33 : Evolution de l'avantage comparatif révélé des oranges d'un panel de pays sur la période 2000-2016



¹¹ L'ACR, développé par Balassa en 1965, mesure les exportations d'un pays pour un produit donné relativement au total de ses exportations et comparativement aux performances correspondantes d'un groupe de pays. Si $ACR > 1$ alors l'avantage comparatif est révélé.

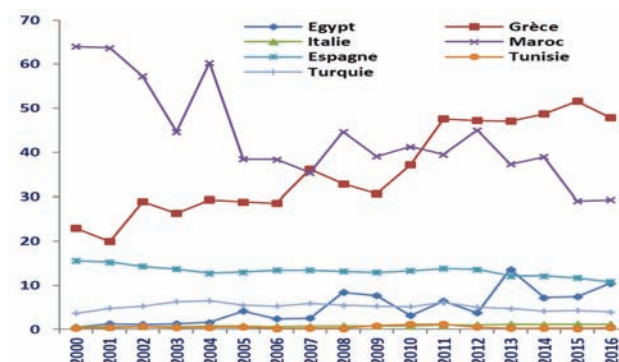
$ACR = (X_i/X) / (X_{iw}/X_w)$ avec ACR_i : Avantage comparative révélé pour le produit i , X_i : Valeur des exportations du produit i et X_{iw} : Valeur totale des exportations du produit i pour un secteur donné ou pour le monde.

Figure 34 : Evolution de l'avantage comparatif révélé de l'huile d'olive d'un panel de pays sur la période 2000-2016



Source : Données FAO, calculs DEPF

Figure 35 : Evolution de l'avantage comparatif révélé des conserves d'olives d'un panel de pays sur la période 2000-2016



2.5. ENJEUX DE L'INCLUSIVITÉ DE LA POLITIQUE AGRICOLE

Le renforcement de l'inclusivité de la politique agricole demeure un défi majeur du PMV. Ce défi interpelle la cohérence des politiques économiques et sociales mises en place en faveur du monde rural et le relèvement de leur efficacité en termes de création de revenus et d'emplois pour une frange importante de la population, dont notamment les jeunes.

La quête d'un développement humain harmonieux supposerait aussi de résorber certaines contraintes aiguës liées notamment à l'accessibilité des populations rurales à certains services de base à l'instar de la prévoyance sociale et de la couverture médicale.

2.6. ENJEUX DE LA NUMÉRISATION DE L'AGRICULTURE

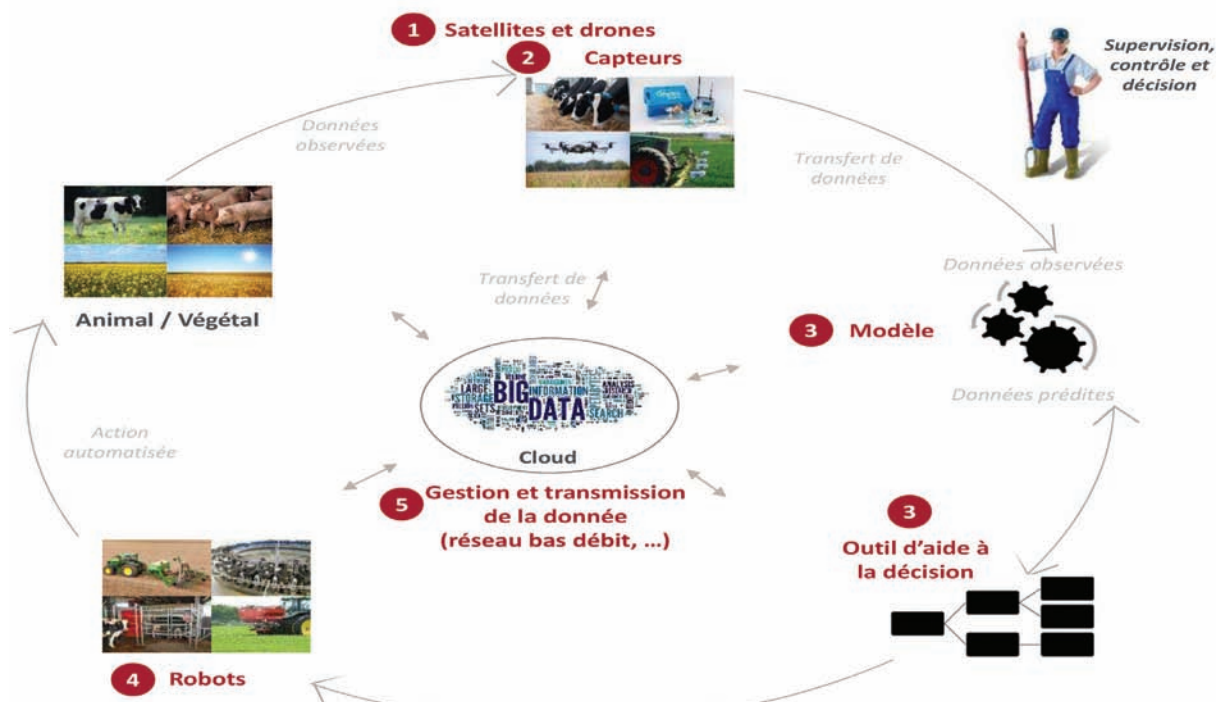
L'essor de la numérisation induit des transformations sans cesse disruptives au niveau de plusieurs secteurs de l'économie. Le secteur agricole n'est pas en reste de ces transformations. Les opportunités offertes par l'ancrage aux technologies numériques permettraient au secteur agricole de passer d'un modèle de production intensive à une agriculture de précision, répondant autant aux impératifs de productivité et de compétitivité qu'aux enjeux d'adaptation au changement climatique. Plus concrètement, le numérique devrait concerner divers domaines de l'agriculture à travers une multitude d'outils (cf. schéma ci-dessous) dont, en particulier, le drone fermier (permettant de cartographier les parcelles, de mesurer les besoins en eau), le tracteur connecté, les sondes (pour mesurer la température, les précipitations, l'humidité), ainsi que l'étable connectée (trayeuses automatiques, fourniture de ration alimentaire adaptée).

Ainsi, les nouvelles sources de données spatiales et temporelles, conjuguées aux réseaux d'objets connectés et des données météo, mettent à disposition un flux continu d'informations qui contribuent à l'amélioration de l'efficacité des activités agricoles. Cette évolution vers une agriculture de précision, renforcée par les nouveaux outils d'aide à la prise de décision pour les agriculteurs via internet mobile (pouvant accroître la productivité et les revenus de l'exploitant¹² de 20% à 30%), permettent, d'une part, de diminuer les risques en répondant aux divers problèmes à temps (manque d'eau, de pesticide), et d'autre part, d'instaurer une surveillance automatisée en renforçant la performance à la fois économique et environnementale et en contribuant, ainsi, à l'amélioration de la compétitivité des filières agricoles.

¹² Source : « Les défis de l'agriculture connectée dans une société numérique », ThinkTank Renaissance Numérique, 2015.

http://www.renaissancenumerique.org/system/attach_files/files/000/000/010/original/LB_AGRI_HD.pdf?1485335906

Figure 36 : Schéma d'ensemble des technologies numériques en agriculture



Source : « Stratégie de développement de l'agriculture numérique » BearingPoint, 2015

3. Quels leviers stratégiques pour consolider les bases d'une agriculture performante, durable et inclusive ?

Depuis la mise en œuvre du PMV, le secteur agricole s'est inscrit dans un processus vertueux de transformation structurelle. Les performances jusque-là enregistrées par ce secteur sont encourageantes et laissent augurer des perspectives favorables pourvu que la dynamique enclenchée soit poursuivie et accélérée. Les défis multidimensionnels qui interpellent l'agriculture marocaine requièrent, pour leur relèvement, de mettre l'accent sur quelques problématiques épineuses dues à des contraintes d'ordre endogène et exogène.

Dans le but d'alimenter la réflexion sur la conception d'une nouvelle stratégie agricole davantage adaptée aux nouvelles contraintes et aux enjeux émergents, quelques leviers stratégiques ont été identifiés. Ces leviers sont structurés autour des trois axes interdépendants ci-après :

☞ Mobiliser à brève échéance le manque à gagner dû à la faible intégration de la filière agroindustrielle et à une diversification limitée des marchés à l'export

Dans le but d'élargir les perspectives de développement du secteur agricole marocain, l'accent devrait être mis sur la résorption du déficit en termes de valorisation de la production agricole, faute d'une intégration industrielle conséquente de ce secteur, et sur la diversification des débouchés extérieurs pour tirer profit de la dynamique de la demande mondiale pour les produits agroalimentaires.

• Favoriser l'intégration industrielle du secteur agricole

L'objectif de renforcer l'intégration du secteur agroindustriel avec son amont agricole se pose aujourd'hui avec acuité et ce, dans l'optique de favoriser une meilleure valorisation de la production agricole. Pour y parvenir, il serait primordial de veiller à la mise en œuvre des dispositions du contrat-programme du secteur agroalimentaire signé en 2017 et d'accélérer l'opérationnalisation des agropoles en tant que véritables vecteurs d'intégration de la chaîne de valeur agroalimentaire.

En outre, une action vigoureuse devrait être déployée en matière de redynamisation de l'agrégation agricole, notamment dans son volet contractuel, en œuvrant activement en faveur d'une meilleure adéquation entre l'offre agricole et la demande agroindustrielle.

Dans le but de maximiser les retombées de l'intégration en aval de la chaîne de valeur agroalimentaire, la priorité devrait être attribuée aux filières à fort potentiel à l'instar de la filière oléicole qui demeure handicapée par son tissu de transformation largement traditionnel et informel, privant le Maroc d'importantes opportunités à l'export qui pourraient le hisser au rang de leader mondial.

- **Renforcer la compétitivité des exportations agroalimentaires**

Dans la quête d'une compétitivité renforcée des exportations agroalimentaires marocaines, une attention particulière devrait être accordée à l'édification d'un réseau de plateformes d'exportations intégrées et multi-filières ciblant autant les marchés traditionnels de l'Europe et de l'Amérique du Nord que certains marchés émergents à fort potentiel dont notamment ceux de l'Afrique et de la Russie.

Le relèvement du défi de la compétitivité rendrait nécessaire de procéder à l'activation de l'agrégation autour des grands opérateurs agroindustriels aptes à relever les pressions concurrentielles qui caractérisent ce secteur et d'accélérer la mise en œuvre de la réforme des marchés de gros et des abattoirs.

➤ **Renforcer les capacités de résilience et d'adaptation de l'agriculture marocaine aux effets du changement climatique**

La lutte contre le phénomène irréversible du changement climatique et ses effets dévastateurs requiert une action vigoureuse pour sécuriser les bases productives de l'agriculture et renforcer leur durabilité.

- **Consolider la durabilité du modèle de développement agricole**

La question de l'eau figure au centre des préoccupations des politiques publiques en matière de lutte contre le changement climatique. Cette question revêt une importance encore plus déterminante au niveau du secteur agricole. A cet effet, plusieurs dimensions de la politique de l'eau et de l'irrigation au Maroc mériteraient d'être revues et réajustées. Outre le recours systématique aux techniques économes en eau et la mobilisation des eaux non conventionnelles, une attention particulière devrait être accordée à l'adaptation de la politique de tarification de l'eau d'irrigation en vue de refléter la rareté de l'eau et le coût réel de sa mobilisation.

Dans cette perspective, le numérique pourrait constituer une réponse idoine pour accompagner les efforts d'adaptation au changement climatique, à travers l'accès, en flux continu, aux données spatiales, temporelles et agronomiques à l'échelle de la parcelle, ce qui permettrait d'assurer une réponse à temps et précise aux besoins en eau des cultures.

- **Réduire la vulnérabilité des performances agricoles à travers l'accélération de la réforme de la filière céréalière**

La filière céréalière demeure encore un facteur de vulnérabilité de la production agricole. Dans le but d'infléchir positivement cette situation désavantageuse, il s'avère nécessaire d'accélérer la réforme de cette filière à travers la reconversion des céréales dans les zones défavorables vers des productions plus résilientes à la sécheresse (olivier, amandier...). En effet, une part importante des superficies céréalières demeure encore localisée en bour défavorable ce qui expose fortement les performances de la filière céréalière aux aléas climatiques.

Dans le même sens, il serait hautement prioritaire de procéder à la territorialisation de la politique céréalière à travers l'orientation de l'incitation publique à la production céréalière vers les zones agro-climatiques favorables. Une telle orientation aurait le mérite d'atténuer les effets pervers d'un soutien indifférencié sur l'ensemble du territoire national dont, en particulier, l'extension des superficies céréalières dans des zones agro-écologiques fragiles.

- **Rationaliser la consommation énergétique agricole**

La consommation énergétique dans le secteur agricole demeure marquée par le recours à l'utilisation du gaz butane dont l'ampleur reste difficilement chiffrable induisant un détournement des subventions publiques destinées à ce produit de leurs objectifs initiaux à caractère social.

Pour remédier à cette situation, une attention particulière devrait être allouée à l'augmentation du taux de pénétration des énergies renouvelables dans le secteur agricole, à travers la promotion et l'extension de l'usage des techniques de l'énergie solaire dans le pompage de l'eau. Une telle option permettrait d'atténuer fortement les effets négatifs de la subvention au butane par rapport à son utilisation comme intrant énergétique agricole.

⇒ Relayer la nouvelle stratégie agricole par des politiques publiques appropriées

Les propositions suggérées précédemment requièrent, pour leur bon acheminement, quelques mesures d'accompagnement ayant trait particulièrement à l'optimisation du soutien public dans sa dimension budgétaire et fiscale au même titre que l'insertion de la politique agricole dans le cadre d'une stratégie de développement rural intégré.

- **Optimiser le soutien public accordé au secteur agricole**

La maximisation des retombées de l'action des pouvoirs publics en faveur du développement du secteur agricole ne peut occulter l'impératif d'assurer un déploiement efficient du soutien public en faveur de ce secteur. A ce titre, le soutien public devrait cibler en priorité le renforcement de la modernisation et de la compétitivité des petites et moyennes exploitations agricoles. En outre, les subventions aux facteurs de production agricole gagneraient à être indexées sur une approche territorialisée pour tenir compte des vocations agro-climatiques de chaque région.

Par ailleurs, le système de soutien public devrait être assujéti à des mécanismes rigoureux de suivi et d'évaluation pour en apprécier l'efficacité et l'efficacé et permettre, par ricochet, d'opérer en permanence les ajustements qui s'imposent.

Non moins important, l'optimisation de la fiscalité agricole pourrait constituer un levier pertinent pour renforcer les marges de manœuvre budgétaires des pouvoirs publics et soutenir l'effort public en faveur des investissements dans le secteur agricole. De plus, les recettes dégagées par la fiscalité agricole pourraient servir de force d'impulsion aux retombées positives sur l'environnement économique et social en milieu rural (infrastructure socio-économique, financement des activités connexes à l'agriculture...).

- **Insérer la politique agricole dans le cadre d'une stratégie de développement rural intégré**

L'amélioration conséquente des performances du secteur agricole et leur pérennisation exige le recours à une approche de développement intégré du monde rural. Cette approche passe, de toute évidence, à travers une plus grande convergence des politiques publiques (infrastructure de transport, agro-industrie, éducation, santé...)

pour élargir les bases de création de la richesse et des emplois, seuls à même de constituer un rempart contre la pauvreté et la précarité qui alimentent l'exode rural. Cette orientation s'inscrit parfaitement dans le cadre de la vision Royale portant sur l'émergence d'une classe moyenne en milieu rural à travers une meilleure intégration des jeunes dans le processus de développement agricole.

Dans la même perspective, la vocation inclusive de l'agriculture marocaine devrait être renforcée à travers la poursuite des actions structurantes engagées dans le cadre du Pilier II du PMV visant à améliorer et à sécuriser les revenus des petits agriculteurs. Il importe, aussi, de renforcer les mécanismes garantissant un cadre de travail décent dans le domaine agricole et ce, à travers l'adaptation et la veille au respect de la réglementation relative au système de rémunération, à la sécurisation de l'emploi et aux normes de sécurité du travail.

Annexes

Annexe 1 : Technique de linkage

Annexe 1.1. Consistance de la technique de linkage

Une branche d'activité est doublement liée aux autres branches de l'économie par son activité de production. En effet, une augmentation de sa production engendre, d'une part, une demande auprès des branches qui produisent ses inputs, d'où la notion de « backward linkage » qui désigne le lien qui existe entre une branche particulière et les branches en amont auxquelles elle achète ses inputs. D'autre part, cette même augmentation de la production engendre une offre accrue de produits à destination des branches qui utilisent sa production comme inputs pour leur propre production, on parle dans ce cas de « forward linkage ». Ainsi, les linkages en amont et en aval (cf. encadré 1 et annexe 1 pour la méthode de calcul) permettent de caractériser l'évolution des interactions d'un secteur avec les autres secteurs de l'économie et d'analyser l'évolution de l'impact de ce secteur sur l'économie.

Les mesures de linkage comprennent des mesures des liens en amont et en aval, des mesures des liens directs et totaux ainsi que des mesures simples et normalisées.

- **Mesures simples**

Linkage amont

Le terme linkage amont (backward linkage) est utilisé pour indiquer le lien qui existe entre une branche particulière et les branches en amont auxquelles elle achète ses inputs. Les mesures de backward linkages sont estimés dans le cadre d'un modèle entrées-sorties classique de Leontief.

Liens directs : une mesure des liens directs en amont d'une branche d'activité est donnée par la somme des coefficients techniques de cette branche. Elle indique dans quelle mesure la production de cette branche d'activité dépend des livraisons intermédiaires.

Liens totaux : Une mesure des liens directs et indirects existant en amont dans une économie peut être obtenue en prenant la somme en colonne des éléments de la matrice inverse de Leontief. Cette mesure est égale au multiplicateur de production simple. Elle mesure l'effet direct et indirect d'une augmentation d'une unité monétaire de la demande finale adressée à la production intérieure de produit j sur la production de l'ensemble de l'économie.

Linkage aval

Le terme « forward linkage » est utilisé pour décrire le lien qui existe entre une branche particulière et les branches en aval auxquelles elle vend sa production.

Liens directs : Une mesure directe des liens en aval d'une branche d'activité est donnée par la somme des coefficients d'allocation de cette branche. Elle indique dans quelle mesure la production de cette branche d'activité est destinée au processus de production des autres branches de l'économie.

Liens totaux : Une mesure des liens directs et indirects existant en aval dans une économie peut être obtenue en prenant la somme en ligne des éléments de la matrice inverse de Ghosh. Cette mesure est aussi connue sous le nom de multiplicateur d'inputs simple. Elle mesure l'effet direct et indirect d'une augmentation unitaire du prix des inputs primaires de la branche i sur la valeur de la production de toutes les branches de l'économie.

- **Mesures normalisées**

La littérature propose différentes façons de normaliser les mesures simples, par exemple en les divisant par la moyenne arithmétique des valeurs de l'ensemble des branches. La valeur moyenne de ces mesures est l'unité. Les branches qui ont des liens en amont (en aval) supérieurs à la moyenne présentent des indices supérieurs à 1. Les branches qui ont des liens en amont (en aval) plus faibles que la moyenne présentent des indices inférieurs à 1.

Annexe 1.2. Calcul des indicateurs de mesure du linkage simple et normalisé**A. EN AMONT :**

- **Mesure Simple Directe de la branche « j » (BSD(j)) :**

$$BSD(j) = \sum_{i=1}^n a_{ij}^l$$

a_{ij}^l Coefficient technique **local** au sens de **Leontief** du produit « i » au sein de la branche « j » (où l'exposant « l » signifie local).

- **Mesure Simple Totale de la branche « j » (BST(j))**

$$BST(j) = \sum_{i=1}^n l_{ij}$$

l_{ij} Élément de la matrice de **Leontief locale** au niveau du produit « i » pour la branche « j ».

- **Mesure Normalisée Directe du Backward de la branche « j » (BND(j))**

$$BND(j) = \frac{BSD(j)}{\frac{\sum_{k=1}^n BSD(k)}{n}}$$

- **Mesure Normalisée Totale du Backward de la branche « j » (BNT(j))**

$$BNT(j) = \frac{BST(j)}{\frac{\sum_{k=1}^n BST(k)}{n}}$$

B. EN AVAL :

- **Mesure Simple Directe de la branche « j » (FSD(j))**

$$FSD(j) = \sum_{i=1}^n b_{ij}^l$$

b_{ij}^l Coefficient technique **local** au sens de **Ghosh** du produit « i » au sein de la branche « j ».

- **Mesure Simple Totale de la branche « j » (FST(j))**

$$FST(j) = \sum_{i=1}^n g_{ij}$$

g_{ij} Éléments de la matrice de **Ghosh locale** au niveau du produit « i » pour la branche « j ».

- **Mesure Normalisée Directe de la branche « j » (FND(j))**

$$FND(j) = \frac{FSD(j)}{\frac{\sum_{k=1}^n FSD(k)}{n}}$$

- **Mesure Normalisée Totale de la branche « j » (FNT(j))**

$$FNT(j) = \frac{FST(j)}{\frac{\sum_{k=1}^n FST(k)}{n}}$$

Annexe 2 : Consistance et objectifs de la maquette agricole de la DEPF

La maquette agricole, développée par la DEPF est un outil comptable qui porte sur le compte de production du secteur agricole marocain. Elle se base sur les données relatives à plus de 80 produits agricoles (quantités produites, prix, consommations intermédiaires...) issues des différents organismes nationaux et internationaux (Département de l'Agriculture, HCP, FAOSTAT...) et sur les informations issues des comptes nationaux publiés par le HCP. Le traitement de l'ensemble de ces informations permet de déterminer la valeur ajoutée des différentes filières agricoles (céréales, légumineuses, cultures industrielles et oléagineuses, maraichage, arboriculture et élevage).

L'objectif visé par la construction de la maquette agricole réside dans la désagrégation par filière de production ce qui permet d'analyser l'évolution de la structure de la valeur ajoutée de la branche agriculture. Cette désagrégation permet également de déterminer la contribution des différentes filières à la croissance agricole globale. Un autre objectif majeur de la maquette agricole consiste en la prévision de la croissance agricole qui constitue l'une des composantes essentielles dans l'exercice du cadrage macro-économique (optique offre). Cette prévision se base, d'une part, sur le comportement structurel des composantes des différentes filières de production agricole et, d'autre part, sur les informations issues du suivi par le département de l'Agriculture du déroulement de la campagne agricole. Cette concertation permanente avec le département de l'Agriculture permet d'asseoir la prévision de la croissance agricole sur des hypothèses solides.

Annexe 3 : Liste des travaux récents de la DEPF relatifs au secteur agricole

- Dynamique des exportations agroalimentaire marocaine sur le marché Africain : Défis et opportunités (2017)
- Opportunité d'exportations marocaines dans le marché agroalimentaire de la Russie (2017)
- Plan Maroc Vert : quelles réalisations à mi-parcours des principales filières agricoles (2016)
- Les Plans Agricoles Régionaux au service de la mutation structurelle de l'agriculture marocaine : acquis et gaps à rattraper (2015)
- Performances et compétitivité des exportations des filières phares du secteur agroalimentaire marocain (2014)
- Valorisation des avantages comparatifs à l'export du secteur agroalimentaire marocain

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Bureau fédéral du Plan, Belgique « Analyse entrées-sorties - Modèles, Multiplicateurs, Linkages », 2012.
2. Comptes nationaux du Haut Commissariat au Plan sur la période 2000-2018.
3. Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat, « Plan National de l'Eau 2015 ».
4. Département de l'Agriculture, « Présentation du Plan Maroc Vert », 2008.
5. Département de l'Agriculture, « Agriculture en chiffre 2018 ».
6. DEPF « Dynamisation des exportations agroalimentaires marocaines sur le marché africain : Défis et opportunités », 2017.
7. FAO, « L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : tendances et défis », 2017.
8. FAOSTAT : <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/RF>
9. FMI, « World Economic Outlook –indicators », 2018.
10. Office des Changes, base de données des échanges extérieurs.
11. Organization Internationale du Travail :
12. ThinkTank Renaissance Numérique, « Les défis de l'agriculture connectée dans une société numérique », 2015.



CONTACT

Adresse

DEPF

Boulevard Mohamed V. Quartier
Administratif,
Rabat-Chellah Maroc



Téléphone

(+212) 5 37.67.74.15/16



Online

Email : depf@depf.finances.gov.ma
Site web: depf.finances.gov.ma